

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 41 (1970)
Heft: 9

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1980. Il faut encore tenir compte des investissements pour les collecteurs principaux et les canalisations de quartier qui sont, en moyenne suisse, trois à quatre fois plus importants que les investissements pour les installations d'épuration des eaux. Les dépenses totales pour l'assainissement des eaux doivent donc s'élever, jusqu'en 1980, à 7 ou 8 milliards au minimum.

Moins de travailleurs dans l'industrie. — D'après les données de l'OFIAMT, l'effectif des ouvriers occupés dans les entreprises industrielles comparables a été, au deuxième trimestre 1970, quelque peu inférieur au niveau enregistré un an auparavant. L'indice officiel accuse une baisse de 0,3 %. Depuis l'automne 1966, l'indice des effectifs du personnel d'exploitation a enregistré un recul de 1,9 %. En revanche, le nombre total des personnes occupées dans l'industrie (personnel d'exploitation et autre personnel) s'est accru simultanément, c'est-à-dire en quatre ans, de 1,2 %. Le taux d'accroissement de l'effectif du personnel dans les services s'établit pour la même période à 8,4 %, soit sept fois plus que dans l'industrie.

Nouvelle enquête sur la recherche dans l'industrie. — Le Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie avait effectué en 1966 une première enquête sur l'état de la recherche et du développement dans l'industrie suisse, et en avait publié les résultats ; donnant suite à un vœu du Conseil de la science, il procède maintenant à une nouvelle enquête, plus vaste que la précédente. Elle doit donner des indications sur les ressources financières qui sont affectées à la recherche et au développement mais aussi, ce qui est nouveau, fournir une vue d'ensemble des effectifs et des domaines d'activité des diplômés des hautes écoles techniques occupés dans l'économie privée. A cet égard, l'enquête fournira également des données prospectives sur l'évolution, dans tous les secteurs, des besoins de personnel au cours des trois, respectivement six prochaines années. Cela doit permettre aux instances compétentes d'établir plus facilement des prévisions et des plans en ce qui concerne la capacité de formation future des hautes écoles techniques suisses, ce qui est d'une grande importance eu égard aux progrès rapides de la science et de la technique.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : René Steiner, 2800 Delémont, tél. (066) 2 25 81 ou 2 15 83
1^{er} vice-président : Willy Sunier, 2608 Courtelary, tél. (039) 4 92 06 ou 4 91 04
2^e vice-président : Henri-Louis Favre, 2732 Reconvilier, tél. (032) 91 24 73
Secrétaire : H. Boillat, 2732 Reconvilier/Loveresse, tél. (032) 91 23 20/91 29 79
Caissier : René Domont, 2905 Courtedoux, tél. (066) 6 23 72 ou 6 17 62
Rédaction du bulletin : Jean Schnetz, 2800 Delémont, tél. (066) 2 17 51
Administration du bulletin : pl. de la Gare 25, 2800 Delémont, tél. (066) 2 25 81
Comptes de chèques postaux : Caisse générale : 25-20 86
Bulletin : 25-102 13
Abonnement annuel : Fr. 10.— ; le numéro : Fr. 1.20